

PRO FAMILIA
SCHWEIZ
SUISSE
SVIZZERA

RETOUR DES MÈRES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

LES RISQUES LIÉS À UNE ABSENCE
PROLONGÉE SUR LE MARCHÉ DU
TRAVAIL





LES FEMMES AU TRAVAIL

Les femmes sont nombreuses à travailler, néanmoins lors de la venue de leur-s enfant-s, il leur ait parfois difficile de concilier travail et famille. C'est pourquoi, de nombreuses mères décident de quitter leur travail et si elles reviennent sur le marché de l'emploi, ce n'est que plusieurs années après et souvent à temps partiel.

- En Suisse, 19,8% des femmes entre 15 et 64 ans (population active*) sont inactives professionnellement, contre 11,7% des hommes (OFS 2020).
- Les femmes sont davantage à occuper un emploi à temps partiel. Cette différence est encore plus accentuée parmi les femmes qui ont des enfants de moins de 25 ans : 78% parmi celles-ci travaillent à temps partiel contre 12 % parmi les hommes dans la même situation (OFS 2021).
- Il semble plus difficile de concilier travail et famille chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, certaines femmes préfèrent quitter le marché de l'emploi.
- Si toutes les conditions cadres étaient réunies pour faciliter le travail professionnel des mères, 70 % souhaiteraient augmenter leur taux d'activité et 32 % travailleraient à 70 % ou plus, 17 % travailleraient à 60%.



* La population active représente les personnes actives occupées ainsi que les chômeur-euse-s au sens du Bureau international du Travail (BIT). Les personnes actives constituent donc l'offre de travail. À prendre en compte que cette population active représente donc les personnes qui veulent et cherchent activement un travail. Ainsi les mères au foyer, n'étant inscrites à aucun office régional de placement et pensant ne pas avoir la possibilité de se réinsérer, ne sont pas prises en compte.



LES AVANTAGES POUR LES MÈRES DE FAMILLE LIÉS À LA PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

- Le maintien d'un emploi entraîne des conséquences **sociales** positives pour les femmes comme le développement d'un réseau et l'atténuation de l'isolement social.
- Au niveau **professionnel**, le développement de compétences et d'aptitudes ou la possibilité de faire carrière et d'obtenir un poste à responsabilités sont assurés grâce à la poursuite d'une activité professionnelle.
- D'un point de vue **économique**, la participation au marché de l'emploi signifie une continuation des contributions aux deuxième et troisième piliers, ce qui influence positivement les rentes lors de la retraite.
- **Cependant, de nombreuses femmes décident tout de même de quitter le marché de l'emploi lors de la naissance de leur enfant.** En moyenne, les mères de famille interrompent leur carrière pour une période de 9,2 ans. Cette absence est plus prononcée chez les femmes sans formation (12,1 ans) que chez les mères ayant un niveau de formation tertiaire (6,7 ans).



Néanmoins, plus une personne s'absente du marché de l'emploi, plus il lui est difficile d'y entrer à nouveau.



POURQUOI LES FEMMES DEVRAIENT-ELLES PARTICIPER DAVANTAGE AU MARCHÉ DU TRAVAIL ?

L'évolution démographique de ces dernières décennies peut entraîner des conséquences considérables dans le délicat équilibre entre population active et inactive. Il faut s'attendre à une diminution du nombre de personnes en âge de travailler et à une augmentation de la population inactive. Si des pénuries de main-d'œuvre ont déjà eu lieu, les changements démographiques devraient intensifier ces phénomènes à l'avenir. Dans ce contexte, il est important de permettre au plus grand nombre de personnes de participer à la vie professionnelle.

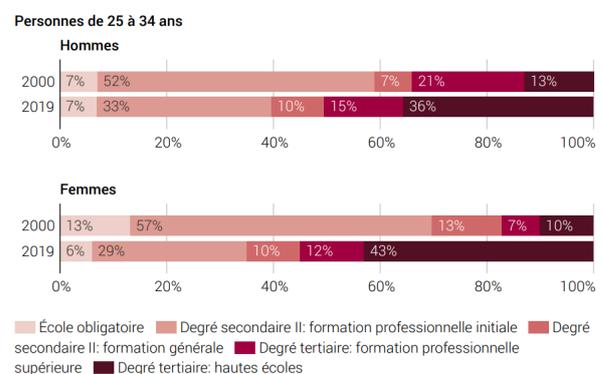


Une participation plus conséquente des femmes à la vie active pourrait ainsi contrebalancer les effets liés au vieillissement de la population et à l'augmentation de la population inactive.

D'autre part, de nombreuses femmes entreprennent des Hautes études, mais le retrait de celles-ci du marché de l'emploi lors de la naissance d'un enfant serait une perte considérable pour la société en général.

Population résidente permanente selon la formation achevée la plus élevée et la classe d'âge, en 2000 et en 2019

G5a



Source: OFS - Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS 2021



QUELS SONT LES DÉFIS QUE LES MÈRES DE FAMILLE DOIVENT SURMONTER AFIN DE RETOURNER SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI ?



La place et les coûts des structures d'accueil : la Suisse compte peu de places dans les structures d'accueil en proportion au nombre d'enfants et les coûts peuvent parfois y être élevés. De plus, les tarifs ainsi que les places dans les structures d'accueil varient fortement selon le lieu de résidence et les réglementations locales. En Suisse, l'accès aux structures d'accueil est donc inégal, ce qui engendre également une inégalité d'accès au marché du travail.



Le nombre d'enfants : plus le nombre d'enfants augmente, plus l'organisation de la famille devient compliquée, ce qui peut finalement jouer en faveur de l'arrêt d'un emploi.



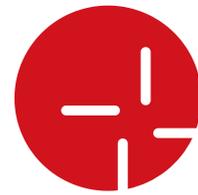
Le temps partiel : en Suisse, les femmes exercent plus que les hommes des emplois à temps partiel. En effet, actuellement, 6 femmes actives sur 10 travaillent à temps partiel, contre seulement 1,8 homme sur 10.



La flexibilisation des horaires et des lieux de travail : certain-e-s employeur-euse-s acceptent encore peu une telle flexibilisation. Comme la gestion de la famille reste encore une affaire de femmes, les contraintes horaires des mères et leurs déplacements pour parvenir à jongler avec leurs diverses obligations rendent beaucoup plus compliqué pour elles l'accès au travail.



Les stéréotypes : les mères doivent par ailleurs faire face à de nombreux préjugés liés à leur genre, à leur situation familiale ou encore à leur potentiel d'employabilité. Ainsi, il leur est d'autant plus difficile de retrouver du travail suite à la naissance de leur-s enfant-s.



QUE FAUT-IL DONC ENTREPRENDRE POUR FACILITER LE RETOUR SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI ?

- Les pouvoirs publics et les entreprises peuvent faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale en flexibilisant les horaires et les lieux de travail ainsi qu'en proposant de meilleures possibilités d'accueil pour les enfants (crèches, repas dans les écoles, devoirs surveillés, etc.).



Attention, la conciliation travail-famille n'est pas qu'une affaire de femmes, elle s'adresse aussi aux hommes.

- Il faut une meilleure répartition des tâches au sein des ménages. En effet, pour l'instant les tâches domestiques dans des ménages avec un ou des enfant-s de moins de 25 ans sont principalement faites par les femmes (68,8%) alors que les hommes s'occupent de seulement 4,8% des tâches. Le reste (25,9%) étant accompli par les deux. (OFS 2021).
- Les mesures de flexibilisation d'emploi doivent s'adresser indifféremment aux femmes et aux hommes. Une personne qui diminue son pourcentage de travail jusqu'à un taux négocié avec l'employeur-euse ne devrait pas être préterité dans sa possibilité de faire carrière dans une entreprise.



COMMENT FAIRE POUR CONTINUER D'ÊTRE ACTIF-VE PROFESSIONNELLEMENT ?

Communication

- La communication avec son/sa partenaire, avec son entourage ou encore avec son/sa employeur-euse reste primordiale. Ainsi des solutions adéquates pour vous et pour votre famille peuvent être trouvées.

Garde des enfants

- La garde des enfants reste un obstacle majeur à l'exercice d'une activité professionnelle, ainsi, il faut s'en préoccuper le plus rapidement possible.
- Chaque canton possède des listes des structures d'accueil adaptées selon vos besoins. Nous les avons recensées sur notre site internet : --- (mettre le lien des listes cantonales)

Conciliation travail et famille

- Le point essentiel reste la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. La vie domestique et familiale est une tâche qui revient à l'ensemble du ménage et qu'il faut coordonner entre chacun-e pour que tou-te-s puissent exercer une activité professionnelle de manière durable.

S'accorder du temps pour soi

- Être parent et travailler à côté peut être difficile à concilier, n'hésitez pas à prendre du temps pour vous afin de recharger vos batteries!



CONCLUSION

- ➔ Les femmes sont davantage touchées par les problématiques liées à la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Cela est dû à notre société encore très patriarcale, stéréotypée et organisée autour de l'idée que les hommes travaillent à 100% alors que les femmes non.
- ➔ Une flexibilisation des horaires et des lieux de travail, de meilleures conditions-cadres pour l'accueil des enfants ainsi que l'introduction d'un congé parental permettraient aux hommes et aux femmes afin d'exercer à la fois une activité professionnelle, des activités domestiques, l'éducation des enfants ainsi que l'aide aux proches. Cette nouvelle approche de la conciliation serait bénéfique pour l'économie en général, mais aussi pour le retour sur le marché de l'emploi des femmes.
- ➔ Finalement, les femmes ne devraient pas se sentir obligées de sortir du marché de l'emploi par manque de ressources disponibles pour concilier travail et famille, mais il est de notre responsabilité à tou-te-s de se diriger d'une part vers une plus grande égalité entre hommes et femmes au sein du marché de l'emploi et au sein des ménages, et d'autre part, vers une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie de famille.



BIBLIOGRAPHIE

- Commission fédérale pour les questions familiales (2021). L'accès à des offres d'accueil abordables et de qualité dépend du lieu de résidence. [En ligne] mis en ligne le 10.08.2021, consulté le 20.09.2021.
- Giudici, F. et Schumacher, R. (2017). Le travail des mères en Suisse: évolution et déterminants individuels. *Social Change in Switzerland*, 10, 1-13.
- Jeanrenaud, C. et Kis, A. (2018). Coût du placement des jeunes enfants et participation des femmes au marché du travail. Sous le mandat de Pro Familia Suisse (pp. 1-48).
- Office fédéral de la Statistique (2021). Démos 1/2021 Les femmes. [En ligne] mis en ligne le 10.06.2021, consulté le 20.09.2021.
- Office fédéral de la Statistique (n.d.). Travail à temps partiel. [En ligne] consulté le 20.09.2021.
- Office fédéral de la Statistique (2021). Les familles en Suisse. Rapport statistique 2021. [En ligne] mis en ligne le 11.05.2021, consulté le 13.09.2021.
- Office fédéral de la Statistique (2020). Taux d'activité et taux d'activité en équivalence plein temps des 15-64 ans, selon le statut migratoire, le sexe et diverses caractéristiques socio-démographiques. [En ligne] mis en ligne le 13.10.2020, consulté le 31.08.2021.
- Pro Familia Suisse (2020). Étude sur "la satisfaction professionnelle des mères". [En ligne] mis en ligne le 24.05.2020, consulté le 20.09.2021.
- Thévenon, O. (2004). Les enjeux pour l'emploi féminin de la Stratégie européenne pour l'emploi. *Revue de l'OFCE*, 90, 379-417.